

MAIRIE DE VERSONNEX
01210

Délibération n° : D2026004019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 18
Date de la convocation : 21 avril 2026
Votes exprimés : 17

Séance du 27 avril 2026

Le 27 avril 2026 à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de VERSONNEX, s'est réuni en session ordinaire en présentiel, sous la Présidence de M. Pierre MADER, Maire,

PRESENTS : MADER Pierre, ROTH Donata, DEVISCOURT Daniel, ROBERT Sophie, MOLINARD Jean-Luc, DUCROS Martine, STEINMANN Pascale, PORTEILLA FOURNIER Dominique, VERNIZEAU Sylvie, BIRNER Michael, AKOUDAD Mohamed, VAN SCHOORS Magali, DRUET Marie-Eve, BROYER Nathalie

PROCURATIONS : DUBOUT Jacques donne procuration à BIRNER Michael, VALENTIN Pierre donne procuration à ROBERT Sophie, HENRY Antoine donne procuration à ROTH Donata

ABSENT : HOLMQUIST Ted

Secrétaire de séance : DEVISCOURT Daniel

OBJET : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES LISTES ELECTORALES

M. Le Maire informe le conseil municipal que conformément à l'article 1650 du Code Général des Impôts, la Commission de contrôle est nommée par arrêté du Préfet pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal (art. R. 7 al. 2).

Le maire transmet au Préfet la liste des conseillers municipaux volontaires pour participer à la Commission, répondant aux conditions fixées aux IV, VI et VII de l'article L.19 (art. R.7 al.1). Ces conditions de composition, énumérées à l'article L.19, varient selon la taille de la commune et la pluralité des listes ayant obtenu des sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal :

Dans les communes où deux listes ont remporté des sièges lors de la dernière élection municipale, la commission est composée :

- de trois conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission, à l'exception du maire, des adjoints titulaires d'une délégation et des conseillers municipaux titulaires d'une délégation en matière d'inscription sur la liste électorale ;
- de deux conseillers municipaux appartenant à la seconde liste, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission.

Après avoir entendu cet exposé, les conseillers municipaux volontaires sont :

- 1^{ère} liste : Madame Dominique PORTEILLA Fournier, Madame Sylvie VERNIZEAU et Monsieur Michael BIRNER
- 2^{ème} liste : Madame BROYER Nathalie

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de nommer la liste proposée ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé Le Maire et le secrétaire de séance

Pour extrait conforme,

M. Le Maire

Pierre MADER



Secrétaire de séance

Daniel DEVISCOURT

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'D. Deviscourt', written over a horizontal line.

**Rendu exécutoire
Le 29 avril 2026
Publié
Le 29 avril 2026**